



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 27 SAFAR 1439 (16 NOVEMBRE 2017)**

*

I- le Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique a présenté un exposé sur le projet du plan gouvernemental relatif au programme du Gouvernement Ouvert, et un rapport sur la participation de la Délégation Marocaine à la 7^{ème} session de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption à Vienne du 6 au 10 Novembre 2017

II- Le conseil a examiné les projets de décrets suivants :

1. Projet de décret n° 2.17.688 modifiant le décret n° 2-74-498 du 25 jourmada II 1394 (16 juillet 1974) pris en application du dahir portant loi n° 1-74-338 du 24 jourmada II 1394 (15 juillet 1974) relatif à l'organisation judiciaire du Royaume.

Adopté.

2. Projet de décret n° 2.17.216 pris pour l'application de l'article 31 de la loi n° 43.12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

Adopté.

3. Projet de décret n° 2.17.685 complétant le décret n° 2.15.569 du 30 hijja 1436 (14 octobre 2015) portant création de la commission interministérielle de l'emploi.

Adopté.

4. Projet de décret n° 2.17.670 fixant les attributions et l'organisation du Haut Commissariat au Plan.

**Le conseil a décidé de reporter l'examen de ce projet
à une prochaine réunion du conseil du gouvernement.**